



Frais de scolarité et de subsistance des étudiants à plein temps dans les universités et collèges du Canada qui confèrent des grades

Année universitaire 2007-2008

If you prefer this questionnaire in English, please call (613) 951-7190.

Apportez les corrections nécessaires à la bande-adresse dans l'espace ci-dessous: ↓

Nom de l'établissement
Bureau auquel il faut envoyer le questionnaire
Nom et titre du contact principal
Adresse
Ville (province)
Code postal

Bureau auquel il faut s'adresser pour obtenir des renseignements sur les frais de scolarité (si différent de ci-dessus)		Téléphone		
Bureau auquel il faut s'adresser pour obtenir des renseignements sur les frais de subsistance (si différent de ci-dessus)		Téléphone		
Déclaration faite par: (<i>Agent ayant rempli le questionnaire</i>)	Date	Téléphone	Télocopieur	Courriel

Renseignements à l'intention des répondants

Loi autorisant la collecte

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Objectif de l'enquête

Cette enquête est conçue de manière à recueillir des renseignements sur les frais de scolarité et de subsistance dans les universités

canadiennes. Les renseignements seront publiés par Statistique Canada et serviront au calcul de l'Indice des prix à la consommation.

Correspondance

Si vous souhaitez avoir de l'aide pour remplir le présent questionnaire ou si vous avez des questions concernant l'enquête, n'hésitez pas à nous téléphoner au (613) 951-1506, (613) 951-1524 ou à nous envoyer votre demande par télécopieur au (613) 951-1333.

Directives générales

PARTIES A, B et C

- Dans la mesure du possible, les frais de scolarité et de subsistance définitifs doivent être déclarés. S'ils n'ont pas encore été établis, indiquez la meilleure estimation possible. **Insérez un « e » après chaque estimation sur le questionnaire.**
- Bien que les frais de scolarité et de subsistance peuvent être déclarés sur n'importe quelle base, les tableaux produits par Statistique Canada démontreront une année scolaire de deux semestres, huit mois ou trente crédits afin de créer une base de comparaison. Il y aura une note, lorsque les ajustements de données sont nécessaires pour assurer l'harmonie avec l'année scolaire régulière.
- Veillez indiquer les frais dans la colonne « inférieur ». Lorsque les frais varient, (par exemple, selon l'année dans le programme) indiquez le montant supérieur et le montant inférieur et expliquez cette variation dans la section des commentaires.

PARTIE A SEULEMENT

- Lorsque vous déclarez les « frais de scolarité pour les étudiants à plein temps » dans la partie A, **seuls les frais de scolarité doivent être déclarés.** Ne pas inclure les frais supplémentaires exigés pour le matériel. S'il existe des frais spécifiques pour un programme, veuillez le mentionner dans l'espace réservé aux commentaires. Par exemple, des frais extraordinairement élevés pour un programme MBA pour cadres devraient être notés au bas de la page. Ces commentaires seront notés au bas des tableaux produits.
- La catégorie « étudiants canadiens » à la partie A comprend les citoyens canadiens, les résidents permanents et tous les autres étudiants qui paient les frais normaux. Si les frais exigés pour les étudiants étrangers sont différents, veuillez joindre une courte note dans laquelle vous expliquerez les règles permettant d'établir si un étudiant est considéré comme étudiant étranger.

PARTIE B SEULEMENT

- À la partie B, il faut déclarer uniquement les frais supplémentaires obligatoires qui ne sont pas reliés à un programme d'études spécifique. Si certains frais s'appliquent seulement aux étudiants étrangers, veuillez le mentionner dans l'espace réservé aux commentaires. Ces commentaires seront notés au bas des tableaux produits.

PARTIE C SEULEMENT

- À la partie C, veuillez déclarer seulement un total si vous ne pouvez pas séparer le prix de la chambre de celui du forfait repas pour les étudiants célibataires.

Réservé à Statistique Canada

Code de l'établissement

8-2200-267.2: 2007-04-19 SQC/ECT-170-60244

Partie B : Frais supplémentaires pour les étudiants canadiens à plein temps

Ne pas inclure les frais qui s'appliquent aux étudiants étrangers, utilisez plutôt la section des commentaires à cet effet.

Veillez nous indiquer sur quelle base vous allez faire rapport sur vos frais supplémentaires. (Cochez une réponse)

Année universitaire Semestre (4 mois) Autre, veuillez préciser : _____

Veillez déclarer les frais obligatoires de 2007-2008 des étudiants à plein temps.
(Le cas échéant, indiquer les révisions aux données de l'année passée incluses dans les tableaux ci-joints dans la section « 2006-2007 Frais réels supplémentaires ».)

	2007-2008 Frais réels supplémentaires (ou estimés)		2006-2007 Frais réels supplémentaires	
	Inférieur	Supérieur	Inférieur	Supérieur
Activités sportives				
Service de santé				
Association étudiante				
Autre (veuillez préciser)				
Total				

Commentaires : (Veuillez vous référer aux directives générales) _____

Partie C : Frais de subsistance dans les résidences ou les logements

Veillez indiquer sur quelle base vous allez faire rapport sur vos frais de résidence ou de logement pour les étudiants célibataires. (Cochez une réponse)

Année universitaire Semestre Mois Semaine Jour

Veillez déclarer les frais exigés en 2007-2008 pour les étudiants célibataires.
(Le cas échéant, indiquer les révisions aux données de l'année passée incluses dans les tableaux ci-joints dans la section « 2006-2007 Frais réels de subsistance ».)

	2007-2008 Frais réels de subsistance (ou estimé)		2006-2007 Frais réels de subsistance	
	Inférieur	Supérieur	Inférieur	Supérieur
Chambre seulement				
Forfait repas seulement				
Forfait chambre et repas				

Veillez indiquer sur quelle base vous allez faire rapport sur vos frais de résidence ou de logement pour les étudiants mariés. (Cochez une réponse)

Année universitaire Semestre Mois Semaine Jour

Veillez déclarer les frais exigés en 2007-2008 pour les étudiants mariés.
(Le cas échéant, indiquer les révisions aux données de l'année passée incluses dans les tableaux ci-joints dans la section « 2006-2007 Frais réels de subsistance ».)

	2007-2008 Frais réels de subsistance (ou estimé)		2006-2007 Frais réels de subsistance	
	Inférieur	Supérieur	Inférieur	Supérieur
Chambre				

Commentaires : (Veuillez vous référer aux directives générales) _____